

## COMMISSION EXECUTIVE DU MARDI 14 MARS 2023

### SUIVI DES DECISIONS

Depuis notre dernière commission Exécutive, nous n'avons aucune amélioration de la conditions des travailleurs. Bien au contraire, la hausse des prix s'aggrave, le gouvernement actuel persiste dans sa volonté d'augmenter la durée des cotisations pour percevoir une retraite bien en dessous de ce réclame une vie normale pour un retraité, il s'obstine sur la prolongation de l'âge de départ. Pourtant, cette réforme est dénoncée par une grande majorité de la population.

#### **1. Les réunions de bureau**

Elles se tiennent toujours principalement en distanciel au moins une fois par semaine. La fréquentation de la maison des syndicats est plus importante compte tenu des nombreuses réunions en présentiel pour les réunions de l'intersyndicale.

#### **2. Augmentation du coût de la vie**

L'augmentation des prix des produits de première nécessité se poursuit et c'est aussi une de nos préoccupations. Le Smic a augmenté de **1,81 %** au 1er janvier 2023. Le Smic horaire brut est passé de 11,07 € à 11,27 €. Le Smic mensuel brut est porté à 1 709,28 €. Le Smic mensuel net est de 1 353,07 €. Cette augmentation ne rattrape pas l'inflation car elle est toujours tardive et n'est pas indexée à la hausse des prix. Dans certaines entreprises, les NAO, quand elles ont lieu, permettent d'amortir la hausse des prix.

#### **3. Les formations**

Nous avons souhaité mettre en place une formation juridique pour les défenseurs et les conseillers des salariés. Le nouveau Conseil des prud'hommes s'est réuni et est fonctionnel. Nous organisons la formation de nos conseillers de la fin du mois d'avril à la première semaine de mai.

#### **4. Le congrès**

Nous avons fixé la date du congrès en fin juin 2023. Les rapports en vue du congrès seront présentés lors de cette commission Exécutive. Ils devront être amendés par les syndicats, notamment par l'envoi du résumé des luttes dans les syndicats. Le contrôle financier accuse un retard de 5 ans ce qui posera des difficultés pour les camarades chargés du contrôle. Cette commission devrait être étoffée. Le rapport financier est prêt et sera communiqué le jour du congrès. Au cours de cette mandatures, les rapports de trésorerie ont été présentés conformément aux statuts, ce qui donne une idée de l'état de notre trésorerie.

#### **5. Elections professionnelles dans la fonction publique**

Les élections ont montré le maintien de la CGTM comme première force organisée chez les travailleurs. Le conflit qui nous oppose à la FSM se poursuit au niveau judiciaire.

#### **6. Invitation au congrès de la CGT**

La CGT tiendra son congrès du 27 au 31 mars 2023 à Clermont-Ferrand. Nous avons reçu leur invitation et deux camarades sont mandatés pour y participer. Nous avons pu participer au CCN de préparation en janvier 2023 en envoyant un camarade qui a aussi participé à la grande mobilisation du 31 janvier 2023 à Paris. C'est pour, nous l'occasion pour rencontrer des camarades d'autres confédérations.

#### **7. Mobilisations et situations sociales dans les sections.**

La CGTM et plusieurs autres organisations, ont manifesté dans la rue contre la volonté de la justice de mettre fin à l'instruction par un non-lieu. La décision de non-lieu est tombée et nous devons nous préparer à retourner dans la rue et trouver d'autres formes de revendications.

Nos mobilisations se focalisent en ce moment contre la réforme des retraites, de janvier à ce jour.

### **Activités dans les secteurs**

Chaque secteur présent est invité à faire part de ses luttes au cours de cette réunion. La réunion de la commission exécutive est l'endroit idéal pour faire remonter les problèmes et proposer ensemble les solutions. Nous ne recevons pas toutes les informations sur les activités dans certains syndicats, sauf quand les camarades sont confrontés à de graves problèmes. Il s'agit surtout des secteurs dont les camarades ne participent pas aux réunions de Bureau. Ainsi, nous n'avons pas l'information de l'organisation de certaines élections.

### **8. Implantation de la CGTM**

Des élections pour renouveler le CSE ont eu lieu à la SME (231 salariés) et chez Total (41 salariés) Il y a eu des listes CGTM.

Dans la métallurgie, la CGTM a présenté une liste à META L DOM sans concurrence d'autres formations. Nous avons donc la totalité des sièges.

Une nouvelle organisation des syndicats des transports est en cours.

### **9. Le Comité de gestion de la maison des syndicats.**

Nous avons la présidence du comité de gestion. Nous n'avons pas eu la réunion prévue en fin janvier compte tenu de l'actualité revendicative. L'extérieur a été nettoyé par la mairie qui nous a demandé la mise à disposition du hall pour la Croix rouge pendant le carnaval.

Il subsistait un problème pour le nettoyage des toilettes suite à l'arrêt pour maladie de notre employée. Le trésorier a fait remarquer que ce n'est pas à la CGTM de s'occuper de tout ce qui concerne l'entretien de la maison des syndicats d'autant qu'elle est la seule organisation à verser sa contribution financière au comité de gestion. Nous avons néanmoins payé une remplaçante pour l'entretien de nos locaux et des toilettes.

Les ampoules pour l'éclairage des salles de réunion méritent aussi d'être remplacées. C'est une opération simple que la CGTM ne devrait pas être la seule à assumer.